

Bonjour

Exerçant actuellement en tant que juriste stagiaire au sein d'un cabinet pluridisciplinaire pour compléter ma formation théorique en droit des affaires (master 2 en droit des affaires) je vais initier l'an prochain une thèse de recherche centrée sur la notion de personnalité morale et sur son rapport au patrimoine et à la société, largement réévalué à l'aune de décisions récentes. Cette thèse s'effectuera dans le cadre de l'Université de Rennes 1.

Pour mener à bien ce projet de recherche je me place sous l'office du dispositif des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) qui permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Ce dispositif vous permettra de bénéficier d'un juriste en droit des affaires et me permettra de mener à bien mes recherches dans un cadre professionnalisant en lien étroit avec l'objet de mes recherches.